

La solidarité est une valeur de la République

Le bulletin identitaire « Frontières » menace et attaque les associations, avocats et syndicats intervenant en soutien aux personnes étrangères. Ce n'est pas la première fois que l'extrême droite cible plus ou moins ouvertement des personnalités issues du monde associatif, judiciaire ou syndical.

Déshumanisant les personnes aidées, ce magazine assimile l'action en faveur de l'accès au droit à une attitude criminelle, la solidarité à un acte de complicité.

Cette vision est contraire à la société d'accueil, d'égalité et de fraternité que la France porte dans sa Constitution et dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Elle participe d'un projet xénophobe et raciste d'extrême-droite qui finit par se déplacer dans les projets de loi et prises de parole de décideurs politiques.

Elle s'inscrit dans un contexte où on remet chaque jour en cause la liberté associative et où le Premier ministre reprend les discours les plus racistes de l'extrême-droite, comme la prétendue « submersion migratoire ».

Nous rappelons le rôle des associations et des syndicats, qui permettent l'inclusion sociale, la participation citoyenne et l'exercice d'une démocratie active, et avec les avocats, l'accès aux droits, dont les droits fondamentaux. Le gouvernement doit protéger la liberté associative et cesser de faire peser sur les associations et les syndicats la suspicion et les entraves à leur action.

Il est de la responsabilité du gouvernement et du Premier Ministre de dénoncer les menaces, les discours de haine et d'exclusion, ou l'activation de peurs irrationnelles. Il est aussi de leur responsabilité de ne pas véhiculer de tels discours ou les informations fallacieuses ("fake news") de l'extrême-droite !

Une autre société est possible, qui corresponde à la devise sur laquelle s'est constituée notre démocratie : Liberté, égalité, fraternité.

Signataires : Attac, Association France Palestine solidarité (AFPS), Collectif d'organisations de solidarité internationale et de mobilisation citoyenne (Crid), Confédération générale du travail (CGT), Emmaüs France, Fédération syndicale unitaire (FSU), Femmes Egalité, Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), La Cimade, LDH (Ligue des droits de l'Homme), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Oxfam France, Réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes (Raar), Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France (Saf), Union nationale des étudiants de France (Unef), Union syndicale Solidaires, Union nationale des syndicats autonomes (Unsa).